

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 20/08/2024 - 7294 - 1954 B 00041 - 335 480 414 - FORBO SARLINO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FORBO SARLINO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>63 RUE GOSSET 51100 REIMS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 3 5 4 8 0 4 1 4 0 0 0 1 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122023</u>	N-1 <u>31122022</u>				
		Brut <u>1</u>	Amortissements, provisions <u>2</u>				
		Net <u>3</u>	Net <u>4</u>				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 005 345	1 005 345	11 354	
		Fonds commercial (1) AH	AI	15 244	15 244		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		973 182	973 182	
		Constructions AP	AQ	14 170 728	11 626 391	2 544 336	2 506 108
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	3 746 344	3 075 480	670 863	639 238
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 019 672	1 507 843	511 828	432 812
		Immobilisations en cours AV	AW	556 700		556 700	455 599
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	6 676 729		6 676 729	6 676 729
		Créances rattachées à des participations BB	BC	200 000		200 000	200 000
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	114 772		114 772	80 356
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>BK</b>	<b>17 230 306</b>	<b>12 248 413</b>	<b>11 975 381</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	1 869 196	305 719	1 563 477	2 055 372
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	18 533		18 533	43 472
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	33 283 386	1 298 913	31 984 473	33 753 412
		Autres créancés (3) BZ	CA	5 330 769		5 330 769	13 996 786
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE				
	Disponibilités CF	CG	116 397		116 397	158 269	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 137 575		1 137 575	1 308 305	
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>CK</b>	<b>41 755 859</b>	<b>1 604 632</b>	<b>40 151 227</b>	<b>51 313 619</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		<b>IA</b>	<b>71 234 579</b>	<b>18 834 938</b>	<b>52 399 641</b>	<b>63 289 001</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail *		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières cotes : CP		(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

*Catipis Compune*

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FORBO SARLINO		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 6 415 500.....)	DA	6 415 500	6 415 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	14 856	14 856
	Réserve légale (3)	DD	641 550	641 550
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	87 252	87 252
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	606 904	2 221 165
	Réport à nouveau	DII		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	10 939 728	10 385 738
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	300 385	302 948
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	19 006 178	20 069 011
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 147 825	1 080 200
	Provisions pour charges	DQ	2 760 000	3 162 100
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	3 907 825	4 242 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 570	89 900
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	2 333	2 333
	Avancés et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 096 735	24 192 797
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 245 868	6 856 061
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	552 547	431 147
	Autres dettes	EA	11 455 044	7 231 555
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	120 538	173 895
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	29 485 638	38 977 689	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	52 399 641	63 289 001	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont : { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 485 638	38 977 689
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 570	89 900	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS FORBO SARLINO									
Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	124 764 563	FB	41 582 826	FC	166 347 390	185 072 656	
	Production vendue	{ biens.* services.*	FD		FE		FF		
			FG	5 925 596	FH	189 631	FI	6 115 227	5 621 480
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	130 690 160	FK	41 772 457	FL	172 462 617	190 694 137	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	88		
	Subventions d'exploitation					FO	59 275	77 579	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 938 265	2 450 747	
	Autres produits (1) (11)					FQ	739 083	739 000	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	175 199 331	193 961 464
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	116 790 728	134 531 003	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	430 995	400 089	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 953 914	25 175 585	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	897 958	1 003 081	
	Salaires et traitements*					FY	12 699 458	12 465 000	
	Charges sociales (10)					FZ	5 819 863	6 208 268	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° et 3 du CGI) HS)			GA	754 862	683 985	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	266 712	61 195
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	194 125	200 000	
	Autres charges (12)					GE	5 193 099	5 753 638	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	168 001 718	186 481 848	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	7 197 612	7 479 615	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	7 139 309	6 025 683		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	22 024	12 423		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN	15 158	51 120		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	7 176 492	6 089 228	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				QQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	588 578	403 699		
	Différences négatives de change				GS	196 056	249 158		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	784 634	652 858	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	6 391 857	5 436 369	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	13 589 470	12 915 985	

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>SAS FORBO SARLINO</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N - 1</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	1 640 12 360	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	24 265 2 859	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	25 905 15 219	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	485 383 811	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG	21 703 16 996	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	IIH	507 086 17 807	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		II	( 481 180) ( 2 587)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJI	941 723 1 140 207	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IJK	1 226 837 1 387 451	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		II L	182 401 729 200 065 912	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IIM	171 462 000 189 680 173	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IIN	10 939 728 10 385 738	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme.	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IIY	739 000 739 000
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIP	
		- Crédit-bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	7 134 957 6 025 683	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	283 652 1 645	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IIX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 376 962 1 421 047	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 155 103 5 740 794		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Quote-part subvention d'investissement			1 440	
Produits cession des éléments d'actif			200	
Pénalités et amendes		530		
Rupture litige clients étrangers		15 000		
Reprise sur amortissements dérogatoires			24 265	
		Exercice N		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

Total bilan net avant répartition de l'exercice clos le 31/12/23 :	52 399 641 €
Total compte de résultat (produits) de l'exercice, présenté sous forme de liste :	182 401 729 €
Résultat de l'exercice :	10 939 728 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23.



**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

**A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

**1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

Activité économique :

Forbo Sarlino a vu son chiffre d'affaires baisser en 2023 de 9.5% pour atteindre 172.5 M€ - contre 190.7 M€ en 2022 - dont 41.8 M€ à l'exportation.

Le résultat brut d'exploitation atteint 7.2 M€ en 2023 contre 7.5 M€ en 2022, soit une baisse de 4%.

Situation financière :

Au 31/12/2023 la situation de trésorerie de la société Forbo Sarlino SAS est positive.

En 2023, Forbo Sarlino SAS a été en mesure de distribuer des dividendes pour un montant de 12 M€ à sa Société Mère Forbo Participations SAS.

La société a également conservé ses participations prises en 2021 dans l'éco-organisme du bâtiment VALOBAT. Avec cette prise de participation, la société Forbo Sarlino SAS participe à la création d'une solution de collecte et de recyclage de tous les déchets du bâtiment dits PMCB (Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment).

**2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

*MODES ET METHODES D'EVALUATION*

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément au règlement 2014-03 relatif au nouveau Plan comptable général ainsi qu'aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

A défaut de précision de la devise, les montants figurants dans l'annexe sont en €.

*EVALUATION DES IMMOBILISATIONS*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

Les frais accessoires (honoraires, commissions, frais d'actes...) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition.

*CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS*

Les amortissements sont calculés de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. Ceux-ci correspondent aux taux habituels dans la profession. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Lorsque des composants ont des durées d'utilité différentes ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

Cadences d'amortissement		
- Constructions	20 ans	L
- Aménagements des constructions	8 à 20 ans	L
- Matériel et Outillage Industriel	8 ans	L & D
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans	L & D
- Logiciels	1 an	L
- Mobilier	5 & 8 ans	L
- Matériel Publicitaire	5 ans	L

Informations concernant les règles comptables applicables depuis le 01/01/05 en vertu de l'ANC 2014-03 :

Les immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 font l'objet d'un retraitement comptable consistant à reclasser la différence entre l'amortissement dégressif & linéaire en amortissement dérogatoire.

*PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES*

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport (agrément ministériel article 210B du C.G.I). Une provision pour dépréciation est constituée notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres retraités de la filiale ou participation sauf si les résultats et perspectives font prévoir un rétablissement de ses capitaux propres.

*STOCKS ET EN-COURS*

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits intermédiaires et finis ont été évalués à leur coût de production direct.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

*CREANCES ET DETTES*

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

*DISPONIBILITES*

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

*ENGAGEMENT DE RETRAITE*

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite du personnel en activité et aux prestations de retraites complémentaires sont comptabilisés au passif du bilan. Cf. note 2.2.

*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, et que des événements survenus ou en cours, rendent probables.

*COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS*

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

*INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET DEROGATIONS*

La présentation des comptes annuels est faite en conformité avec la législation.

*ENGAGEMENTS HORS BILAN*

Le parc automobile est financé en LLD et représente un engagement contractuel de 514 077 €.

*EVENEMENTS POST-CLOTURE*

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les conflits entre la Russie et l'Ukraine d'une part et dans la région du Canal de Suez d'autre part ont d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et sont un facteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement.

A ce jour, il n'est pas possible d'estimer les conséquences indirectes de ces conflits sur l'activité de l'entreprise. A ce stade néanmoins, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers, ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

La société reste vigilante aux réactions de son marché pour adapter sa stratégie.

**B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

**1 - ACTIF**

**1.1 Actif immobilisé**

• **Mouvements principaux :**

Cf. tableau fiscal 2054.

• **Amortissements :**

Cf. tableau fiscal 2055

• **Crédit-Bail : Néant**

• **Liste des filiales et participations :**

Dénomination Siège social	Capital Capitaux Propres En €	% détention Dividendes En €	Val.brute titres Val.nette titres En €	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat En €
<b>FORBO REIMS</b>	3 879 810	99,99 %	6 656 729		66 903 050
<b>51100 REIMS</b>	19 900 969	7 000 000	6 656 729		6 053 604
<b>VALOBAT</b>	1 020 000	1,96 %	20 000	200 000	NC

**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

- **Eléments concernant des entreprises liées :**

<b>ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN</b>		
<b>POSTES DU BILAN en €</b>	<b>Montant concernant les entreprises</b>	
	<b>Liées</b>	<b>Avec lesquelles la société a un lien de participation</b>
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.		
Avances et acomptes sur immobilisations corp.		
Participations:	6 656 729	20 000
Créances rattachées à des participations		200 000
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés /commandes		
Créances clients et comptes rattachés	100 603	
Autres créances	3 638 528	
Capital souscrit appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		

**1.2 Actif circulant**

**1.2.1 Stock et en-cours, méthodes d'évaluation**

- **Stocks de marchandises :**

Ils sont évalués suivant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP), à leur coût de revient réel, c'est à dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires sur achat, essentiellement le transport.

- **Dépréciation de stocks :**

La valeur brute des stocks peut être le cas échéant dépréciée par voie de provision pour tenir compte de la valeur marchande du stock à la date de clôture de l'exercice.

**1.2.2 Créances et disponibilités**

- **Créances représentées par des effets de commerce :**

- Avances et acomptes versés / commandes
- Créances clients et comptes rattachés
- Autres créances:

6 669 107 €

- **Effets à l'encaissement ou escomptés non échus :**

Néant

- **Créances cédées :**

Néant

- **Classement des créances par échéances :**

Cf. tableau fiscal 2057 A

• **Produits à recevoir :**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant en €
Frs - Rabais et avoirs à recevoir (groupe & hors groupe)	361 379
Clients - Factures à établir	25 551
Autres créances Etat-produits à recevoir	2 500
Autres créances Indemnités Coface à recevoir	18 000
Autres créances Subvention à recevoir	598 267
Autres créances Indemnités IJSS et prévoyance à recevoir	24 038
<b>TOTAL</b>	<b>1 029 735</b>

• **Créances ayant enregistré un écart de conversion en monnaie étrangère :**

- Ecart de conversion Actif 0

1.3 Comptes de régularisation

• **Charges constatées d'avance :**

Libellé	Montant en €
Charges d'exploitations	1 137 576
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>1 137 576</b>

**2 - PASSIF**

2.1 Capitaux propres

• **Composition du capital**

	Nombre	Val. Nom.	Valeur en €
Capital social début d'exercice	2 275 000	2,82	6 415 500
Capital social fin d'exercice	2 275 000	2,82	6 415 500

• **Tableau de variation des capitaux propres :**

En K€	Capital	Réserves et primes	RAN	Résultat non distribué	Provisions régl.	Total Capitaux Propres
01/01/2022	6 416	2 965	0	10 386	303	20 069
Affectation résultat (n-1)		-1 614		1 614		0
Distribution dividendes				-12 000		-12 000
Résultat de l'exercice				10 940		10 940
Augmentation de capital						
Affectation réserves sur RAN déb						
Réduction de capital						
Mouvements de la période					-3	-3
31/12/2023	6 416	1 351	0	10 940	300	19 006



**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

- **Parts bénéficiaires substantantes créées avant la loi du 24 juillet 1966 :**

Néant

- **Identité des sociétés mères consolidant & intégrant fiscalement les comptes de la société :**

**Intégration fiscale :**

FORBO PARTICIPATIONS SAS  
63, Rue Gosset  
51100 REIMS  
N° de Siret : 972 204 374 00037

La convention d'intégration fiscale a été établie de sorte que chaque société se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément. Cette convention peut faire l'objet d'un avenant pour suivre la législation en vigueur.

Il est précisé qu'en cas de sortie du périmètre d'intégration de la société avec déficits reportables ou de moins-values LT, le versement par la société mère d'une indemnité compensatrice est prévu et ne pourra excéder l'économie d'impôt effectivement réalisée.

**Consolidation des comptes :**

FORBO HOLDING AG  
Siège social : Baar - Zurich - CH 6340

## 2.2 Provisions pour risques et charges

- **Mouvements principaux :**

Cf. tableau fiscal 2056

Provisions		Motif de reprise	
Nature	Reprises en €	Utilisées	Devenues sans objet en €
Risques & charges	92 000	60 000	32 000
<b>TOTAL</b>	<b>92 000</b>	<b>60 000</b>	<b>32 000</b>

- **Engagements pris en matière de retraite :**

Un calcul des engagements futurs d'indemnités de départ à la retraite selon la recommandation 2013-02 adoptée par l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, a été réalisé en fin d'année 2023.

Ce calcul basé sur une méthode actuarielle prend en compte les indemnités à accorder suivant la convention collective, l'espérance de vie, la progression des rémunérations, la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de la retraite, l'ancienneté qui est fondée sur l'hypothèse d'un départ volontaire. L'âge moyen de départ à la retraite retenu est de 64 ans.

La base de calcul est l'estimation des salaires pour l'année 2023 des salariés présents à fin octobre 2023 pour tenir compte des délais de préparation des travaux des actuaires du groupe Forbo.

Les taux d'actualisation retenus pour 2023 sont de 4.10 % pour la retraite contre 3.70 % en 2022 et 0.90 % en 2021.

Ce calcul abouti à une obligation théorique de 2 646 900 €.

- **Médailles du travail :**

Même méthode de calcul que ci-dessus.

Ce calcul abouti à une obligation théorique de 113 100 €.

- **Autres provisions pour risques et charges : 1 147 825 €**

### Note sur passif éventuel

Une provision de 800 000 Euros a été comptabilisée en 2018 pour couvrir les frais de justice dans le cadre de procédures contentieuses en cours qui sont vivement contestées et qui ne peuvent pas être quantifiées à ce stade.

Le solde restant correspond à divers contentieux avec des salariés, clients et fournisseurs.

## 2.3 Dettes

### 2.3.1 Dettes financières

- **Classement par échéances :**

Cf. tableau fiscal 2057 B

- **Dettes financières :**

**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

RAS

- **Dettes représentées par des effets de commerce :**

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

0

- **Sûretés réelles garantissant les dettes étudiées :**

Néant

- **Intérêts courus :**

Néant

- **Dettes ayant enregistré un écart de conversion en monnaie étrangère :**

Néant

- **Crédit-Bail :**

Néant

**2.3.2 Autres dettes**

- **Classement par échéances :**

Cf. tableau fiscal 2057 B

- **Charges à payer par rubrique :**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts et cautionnements)		2 333
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 441 385
Dettes fiscales et sociales :		6 498 743
	Dont dettes fiscales	530 513
	Dont dettes sociales	5 968 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		552 548
Autres dettes :		5 781 087
	Dont RRR à accorder	3 836 330
	Dont Comptes courants d'associés	1 574 800
	Dont avoirs pour litiges et autres motifs	172 034
	Dont charges à payer	197 924
<b>TOTAL</b>		<b>14 276 095</b>

- **Eléments concernant des entreprises liées :**

<b>ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN</b>		
<b>POSTES DU BILAN en €</b>	<b>Montant concernant les entreprises</b>	
	<b>Liées</b>	<b>Avec lesquelles la société a un lien de participation</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 727 841	
Autres dettes dont Comptes courants d'associés	1 574 800	

#### 2.4 Comptes de régularisation

- **Produits constatés d'avance :**

<b>Libellé</b>	<b>Montant en €</b>
Produits d'exploitation	116 819
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>116 819</b>

Ces produits correspondent à la marge prise s/ incoterm CIP, DAP, CPT, ...

### C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### 1 – RESULTAT D'EXPLOITATION

- **Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et marché géographique :**  
Cf. tableau fiscal 2052  
Le chiffre d'affaires lié aux ventes de biens est comptabilisé lors du transfert de propriété.
- **Production immobilisée :**  
Cf. tableau fiscal 2052
- **Transfert de charges :**

- Refacturation charges diversés à des sociétés liées :	1 142 024 €
- Remboursement COFACE :	33 727 €
- Refacturation de services entre SARLINO et sa filiale :	201 211 €
<b>TOTAL Transfert de charges :</b>	<b>1 421 047 €</b>

**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

- **Éléments concernant des entreprises liées :**

POSTES DU RESULTAT en €	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Charges financières		
Produits financiers	7 000 000	

**2 – RESULTAT FINANCIER**

- **Transfert de charges :**

Néant

**3 – RESULTAT EXCEPTIONNEL**

- **Transfert de charges :**

Néant

- **Détail des produits et charges exceptionnels :**

En €	Charges	Produits
<b><i>SUR OPERATIONS DE GESTION</i></b>		
- Pénalités & Amendes	530	
- Divers produits et charges sur Clients/Fournisseurs		
- Produits et charges litiges	264 721	
- Autres charges exceptionnelles	220 132	
<b><i>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</i></b>		
- VNC d'éléments d'actif cédés		
- Quote-part de subvention d'investissement		1 440
- Produits de cession des éléments d'actif		200
- Dédommagement sur sinistres		
<b><i>PROVISIONS et TRANSFERTS DE CHARGES</i></b>		
- Amortissements dérogatoires	21 704	24 266
- Dotations aux Provisions pour risques		
<b>TOTAL</b>	<b>507 087</b>	<b>25 906</b>

**4 – PARTICIPATION DES SALARIES ET IMPOTS SUR LES SOCIETES**

- **Participation :**

Application des accords de droit commun :

$$RSP = \frac{1}{2} (B - (5C/100)) * S / VA$$

B = Bénéfice net de l'exercice, déduction faite de l'impôt correspondant

C = Capitaux propres de l'entreprise

S = Salaires de l'entreprise

VA = Valeur ajoutée de l'entreprise

Le calcul de la participation est effectué à partir de l'ensemble constitué des comptes annuels de FORBO SARLINO SAS & FORBO REIMS SNC.

	2022	2023
Participation des salariés au résultat de l'entreprise	1 103 582	932 326

**FORBO SARLINO SAS**  
**Au capital de 6 415 500 €**  
**63 Rue Gosset / 51100 REIMS**

• **Ventilation de l'impôt :**

	Résultat avant impôts	Report déficitaire à imputer	Impôt	Résultat net
- Résultat courant	13 589 470	0	-1 638 392	11 951 078
- Résultat exceptionnel & participation	-1 422 903		411 555	-1 011 348
- Résultat comptable avant IS	12 166 567	0	-1 226 837	10 939 730

Méthode utilisée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

• **Dettes ou créances d'impôt latent différé :**

Provision pour congés à payer	799 479
Provision pour indemnités de retraites futures	2 646 900
Organic	200 516
Participation	932 326
Provision clients douteux	104 506
Provision pour risques	800 000
Total	<u>5 483 727</u>
Taux d'imposition	25,00%
<b>Allègement de la dette future d'impôts</b>	<b>1 370 932</b>

Cet allègement de la dette future n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels individuels.

Amortissements dérogatoires	300 386
PHP	0
Total	<u>300 386</u>
Taux d'imposition	25,00%
<b>Accroissement de la dette future d'impôts</b>	<b>75 097</b>

Cet accroissement de la dette future n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels individuels

**D – ENGAGEMENTS**

**1 – ENGAGEMENTS MENTIONNES PRECEDEMMENT**

- Créances cédées loi Dailly :

Cf. note 1.2.2

- Effets escomptés non échus :

Cf. note 1.2.2

- Engagements de crédit-bail :

Cf. note 2.3

- Sûretés réelles garantissant les dettes :

Cf. note 2.3:

**2 – AUTRES ENGAGEMENTS**

- Avals et cautions :

Néant

- Autres :

Néant

**E – INFORMATIONS DIVERSES**

- Ventilation par catégorie de l'effectif au 31/12/23 :

	Personnel salarié		
	Hommés	Femmes	Total
Ouvriers	33	1	34
Employés	5	23	28
Agents de maîtrise	12	18	30
Cadres	75	51	126
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>93</b>	<b>218</b>

- Rémunérations allouées aux organes de surveillance :

- Rémunérations allouées aux membres des organes de surveillance

Néant

Les informations concernant la rémunération des dirigeants n'ont pas été fournies, car cela conduirait à indiquer des rémunérations individuelles.

- Honoraires des commissaires aux comptes :

Montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice : 33 K€, dont 3 K€ relatifs à des diligences directement liées à la mission (DDL).



**« FORBO SARLINO »**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 6.415.500 Euros  
SIÈGE SOCIAL : 63, rue Gosset  
REIMS (Marne)  
R.C.S. REIMS B 335 480 414

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 Juin 2024**

L'associé unique :  
FORBO PARTICIPATIONS SAS  
Représenté par M. Jean Michel WINS

Après avoir exposé :

- qu'il est l'associé unique de FORBO SARLINO SAS au capital de 6 415 500 Euros,
- que les articles 25 et 15 des statuts de la société prévoient que la volonté de l'associé unique peut être exprimée par un acte signé,

L'associé unique prend acte qu'ont été portés à sa connaissance les documents suivants :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- le texte des propositions de décisions.

A la suite, l'associé unique a pris successivement les décisions suivantes :

**1 ère DECISION**

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice 2023 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

**2 ème DECISION**

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice sous forme de dividendes pour un montant de 10 000 000.00 euros, soit 4.40 € par part sociale. Le solde est affecté en réserves.

2023

Résultat de l'exercice à affecter	10 939 728,92
-----------------------------------	---------------

Situation avant affectation	Montant en euros
Capital social	6 415 500,00
Réserve légale	641 550,00
Réserve non distribuables	87 252,32
Ecart de réévaluation	14 856,71
Réserves diverses	606 904,43
Report à nouveau	-
Provisions réglementées	300 385,73
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19 006 178,11</b>

Affectation des résultats et dividendes	Montant en euros
Réserves diverses	939 728,92
Report à nouveau antérieur	-
Bénéfice de l'exercice	10 939 728,92
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>11 546 633,35</b>
Dividende	10 000 000,00

Situation après affectation	Montant en euros
Capital social	6 415 500,00
Réserve légale	641 550,00
Réserve non distribuables	87 252,32
Ecart de réévaluation	14 856,71
Réserves diverses	1 546 633,35
Report à nouveau	-
Provisions réglementées	300 385,73
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 006 178,11</b>

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

### 3ème DECISION : distribution de dividendes

L'assemblée décide de distribuer 10 M€ à l'actionnaire unique.

Sur la base de 2 275 000 actions, le montant distribué par actions est de 4.40 €.

Pour les exercices 2020, 2021 et 2022 les dividendes distribués ont été de :

ANNEE	DIVIDENDE PAR ACTION
2020	10 000 000,00 euros
2021	9 000 000,00 euros
2022	12 000 000,00 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

**4ème DECISION : Prolongation de la durée du mandat du Président**

L'assemblée décide de prolonger le mandat de président Monsieur Jean-Michel WINS, de nationalité Belge, né le 11 avril 1967 à Oostende (Belgique), demeurant à Marktgasse 9, 6340 Baar, (Suisse).

Le Président est nommé à compter du 01/01/2024 et pour une durée d'un an, venant à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique prise au cours de l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'année écoulée.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

**5ème DECISION**

L'Associé unique donne quitus à la Direction de sa gestion pour l'exercice 2023.

**6ème DECISION**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les dépôts et publications prévus par la Loi.

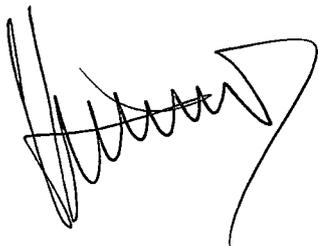
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Fait à Reims,

Le 27 juin 2024

FORBO PARTICIPATIONS SAS

Représentée par M. Jean Michel WINS



**FORBO SARLINO**  
**S.A.S. au capital de 6 415 500 EUR**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT  
SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES  
DE L'EXERCICE 2023**

**CONJONCTURE - ENVIRONNEMENT - MARCHE – ACTIVITE EN 2023**

**Volumes**

Après une année 2022 marquée par des volumes en légère décroissance de – 1.8%, le marché des sols résilients bâtiment en France a connu une dégradation sensible avec - 21.7% des volumes en 2023 versus 2022 à périmètre comparable.

Hors France, la région indienne a montré la plus forte hausse en volumes avec + 25.1% vs 2022, l'Amérique du Sud se démarque également avec + 11.1%. La région NEAG (Proche Orient-Afrique-Grèce) a connu une croissance un peu plus modérée avec + 5.3%, de même que l'Italie avec + 1.4%. D'autre part, l'Espagne a connu une situation plus difficile avec - 10.5% vs 2022, tout comme le Moyen Orient qui affiche un recul de – 13.1%.

**Chiffres d'affaires**

L'activité globale en 2023 a connu une décroissance de – 10.9% en valeur versus 2022. La France a subi la dégradation la plus sensible avec – 14.1%. Les marchés européens et émergents ont connu une évolution hétérogène. Le Moyen orient a reculé de – 9.1%, ainsi que l'Espagne avec – 6.1%. En revanche, l'Italie a vu son activité augmenter de + 5.4%, tout comme NEAG avec + 7.8%, l'Inde avec + 17.8% et l'Amérique du Sud avec + 20%.

**EVENEMENT EXCEPTIONNEL**

Methodologie suivie :

Les informations portent sur les principaux impacts de l'événement sur les comptes 2023.

Aucun événement exceptionnel n'a été constaté lors de l'exercice 2023.

**METHODES COMPTABLES**

Comme indiqué dans l'annexe comptable, aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu au cours de l'exercice.

**TRESORERIE**

Le système de centralisation de trésorerie mis en place entré FORBO PARTICIPATIONS, ses filiales directes et indirectes dont FORBO SARLINO, Forbo NL Holding et Deutsche Bank, a été pleinement utilisé.

Le système de centralisation de trésorerie mis en place entre FORBO SARLINO, FORBO MANAGEMENT SA et la Société Générale, a été pleinement utilisé.

**RESULTATS - COMMENTAIRES**

Forbo Sarlino a vu son chiffre d'affaires baisser en 2023 de 9.5% pour atteindre 172.5 M€ - contre 190.7 M€ en 2022 - dont 41.8 M€ à l'exportation.

Le résultat brut d'exploitation atteint 7.2 M€ en 2023 contre 7.5 M€ en 2022, soit une baisse de 4%.

## SITUATION FINANCIERE

Au 31/12/2023 la situation de trésorerie de la société Forbo Sarlino SAS est positive.  
En 2023, Forbo Sarlino SAS a été en mesure de distribuer des dividendes pour un montant de 12 M€ à sa Société Mère Forbo Participations SAS.  
La société a également conservé ses participations prises en 2021 dans l'éco-organisme du bâtiment VALOBAT. Avec cette prise de participation, la société Forbo Sarlino SAS participe à la création d'une solution de collecte et de recyclage de tous les déchets du bâtiment dits PMCB (Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment).

## SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société Forbo Sarlino SAS sont positifs.  
La société a pu procéder ainsi à une distribution de dividendes courant 2023.

## FILIALES ET PARTICIPATION des salariés au capital

L'activité de notre filiale peut être analysée comme suit :

Forbo Reims SNC (société filiale à 99.99% de Forbo Sarlino)

- Le chiffre d'affaires 2023 est de 66.9 M€, en baisse de 15.2%, contre 78.9 M€ en 2022.
- Le résultat brut d'exploitation atteint 8,3 M€ en 2023 contre 10.1 M€ en 2022.
- Le bénéfice net après impôts atteint 6.1 M€ en 2023 contre 7.1 M€ en 2022.
- Les capitaux propres sont de 19.9 M€ en 2023 contre 20.6 M€ en 2022.

Au titre de l'exercice 2023, cette société envisage la mise en distribution d'un dividende de 6 M€ à ses actionnaires Forbo Sarlino SAS (99.99%) et Forbo Participations SAS (0.01%), cette décision sera prise en cours d'année 2024 lors de l'assemblée générale.

## AFFECTATION DU RESULTAT ET DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2023, le bénéfice s'élève à 10 939 728.92 €. Il sera proposé à l'associé unique de le distribuer sous forme d'un dividende de 10 000 000.00 €. Le montant par action est de 4.40€. Le solde sera affecté en réserves.

Pour les exercices 2019, 2020, 2021 les dividendes distribués ont été respectivement de :

2020	10 M€
2021	9 M€
2022	12 M€

## PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2024, nous continuerons à servir nos clients avec des produits de qualité et avec un niveau de service le meilleur possible.

Nous essayerons de maintenir voire renforcer nos parts de marché, malgré un ralentissement de l'activité dans le secteur du bâtiment en France, et à une concurrence très présente.

Les nouvelles collections et les produits innovants seront mis en avant tout au long de l'année 2024.

## EVENEMENTS POST-CLOTURE

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les conflits entre la Russie et l'Ukraine d'une part et dans la région du Canal de Suez d'autre part ont d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et sont un facteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières et sur les chaînes d'approvisionnement.

A ce jour, il n'est pas possible d'estimer les conséquences indirectes de ces conflits sur l'activité de l'entreprise. A ce stade néanmoins, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers, ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

La société reste vigilante aux réactions de son marché pour adapter sa stratégie.

### INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce

Modèle type de tableaux utilisés pour présenter les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D. 441-4 du Code de commerce						
Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce)						
	Article D. 441 I. - 1° du					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures	105					246
Montant total des factures (TTC)	319 509,45 €	805 112,08 €	47 392,11 €	2 576,75 €	12 954,32 €	868 035,26 €
% des achats de l'exercice (TTC)	0,20%	0,49%	0,03%	0,00%	0,01%	0,53%
% chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0	1	0	0	3	4
Montant total des factures exclues (TTC)	0,00 €	2 459,56 €	0,00 €	0,00 €	45 240,40 €	47 699,96 €
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délai contractuel : inférieur ou égal à 45 jours fin de mois ou 60 jours nets date de facture pour la France - Délai légal : inférieur ou égal à 45 jours fin de mois ou 60 jours nets date de facture pour la France					
Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures	272					3250
Montant total des factures (TTC)	600 813,48 €	550 191,86 €	240 045,97 €	112 768,38 €	187 803,18 €	1 090 809,39 €
% des achats de l'exercice (TTC)						
% chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	0,30%	0,27%	0,12%	0,06%	0,09%	0,54%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0	0	4	8	262	274
Montant total des factures exclues (TTC)	0,00 €	0,00 €	35 252,53 €	66 466,33 €	1 162 301,16 €	1 264 020,02 €
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délai contractuel : inférieur ou égal à 45 jours fin de mois ou 60 jours nets date de facture pour la France					

### INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET AUX DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-4 du CGI.

L'entreprise a engagé des dépenses de R&D qui ont fait l'objet d'une demande de CIR en 2024 sur la base de 2023.

Les dépenses somptuaires au titre de l'article 39-4 du CGI pour un montant de 206 K€ correspondent à la part de loyer non déductible sur véhicules de tourisme.

Reims, le 6/06/2024.

Jean Michel WINS

Président





KPMG S.A.  
19 rue Clément Ader  
Pôle Henri Farman - BP 162  
51685 Reims

# Forbo Sarlino S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Forbo Sarlino S.A.S.  
63, rue Gosset - 51100 REIMS

KPMG S.A., société d'exercice comptable et de commissaires aux comptes, inscrit au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris sous le n° 143003010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92006 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
715 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
19 rue Clément Ader  
Pôle Henri Farman - BP 162  
51685 Reims

## **Forbo Sarlino S.A.S.**

63, rue Gosset - 51100 REIMS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société Forbo Sarlino S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Forbo Sarlino S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143066010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social  
Tour ECHO  
2 avenue Garibaldi  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 728 417 RCS Nanterre



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 2.2 Provisions pour risques et charges de la partie B - Informations relatives au bilan de l'annexe aux comptes annuels, paragraphe qui expose un risque de passif éventuel dans le cadre de procédures contentieuses en cours.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 20 juin 2024

KPMG S.A

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé MARTIN', written over a horizontal line.

Hervé MARTIN

Associé